



SNUTER-FSU
22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

M. Stanislas GUERINI,
Ministre de la transformation et de la fonction publiques
101, rue de grenelle 75007 Paris

M. Gérald DARMANIN,
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau - 75008 PARIS

Mme Dominique FAURE
*Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et
des Outre-mer, chargée des Collectivités territoriales et
de la Ruralité*
Place Beauvau - 75008 PARIS

Objet : préavis de grève national Police Municipale du 1^{er} au 31 mars 2024

Messieurs les ministres, madame la ministre déléguée,

Le 26 octobre dernier, Madame BORNE a annoncé que de nouvelles prérogatives judiciaires allaient prochainement être attribuées aux Policiers Municipaux. Pour la FSU Territoriale il n'est même pas question d'envisager la moindre prérogative supplémentaire sans que soit préalablement traitée la question du volet social comprenant des avancées significatives.

Lors de la réunion du 13 février 2024 Madame FAURE a annoncé la mise en place d'une prime unique composée de deux parts, l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement ». Elle se composerait d'une part « fonction » calculée sur la base d'un pourcentage du Traitement Indiciaire Brut et versée mensuellement et une part forfaitaire en euros fondée sur l'« engagement professionnel et la manière de servir » versée au trimestre. Elle s'est engagée à ouvrir une réflexion sur le sujet des retraites des Policiers Municipaux au printemps.

Les pourcentages et montants annoncés correspondent à des plafonds. Pour notre organisation syndicale cela n'est pas acceptable. De plus les autres revendications n'ont pas été abordées.

Pour l'heure le compte n'y est pas pour nos collègues.

La FSU Territoriale rappelle ses revendications :

- Augmentation de l'ISMF pour tous et obligatoire avec intégration dans le calcul de la pension de retraite,
- Rehaussement du traitement indiciaire avec intégration d'échelons supplémentaires pour les 3 catégories,
- Reclassement professionnel des catégories C en B, B en A et A en A+,
- Bonification retraite des 1 an tous les 5 ans.

SNUTER-FSU
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet
☎ 01 41 63 27 59 - ✉ contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr



Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour les journées du 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 mars 2024 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble agent.e.s de Police Municipale. Ce préavis devra permettre aux personnels, de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veillez accepter, messieurs les ministres, madame la ministre déléguée, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

